Thomas Johnson vs. A. Puhalovich et al. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Orléans — No. 92,555 — En vertu d'un jugement et ordre de vente datés du 29 novembre 1913, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère parlique, au local ci-après désigné, le SAMEDI, é décembre 1913, à 10 h. SAMEDI, 6 décembre 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriété ci-après décrite

A savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, un comptoir et accesoires de buvette, meubles, effets mobiliers, divers, etc., aussi i caisse enregistreuse "National", selon l'inventaire.

Saisse dans le procès ci-dessus.

Gonditions — Comptani.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Venie d'intérêt en bâtisse et améliora-Maurice Feltel vs. Nick Birl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,070 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la nouvelle maison de cour, rue Royale, entre les rues St-Louis et Conti, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 13 décembre 1913, à 11 h. du matin. la propriété suivante décrite à matin, la propriété suivante décrite à

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Nick Biri, en et dans la babissé et améliorations connues comme (Madison Square Garden Athletic Club) 41 place Madison le jardin du Club Athlétique, rue Gravier, entre les rues Franklin et Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Parolase d'Oriéens.

ARTHUR B. LEOPOLD,
Avorat pour le demandeur.
dec2,1,9,13

blave et Touti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 14 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Oriéans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Touti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue de côté vers la rue de côté vers la rue de coté vers la rue de coté vers la rue de coté vers la rue Rocheblave sur 81 rues de coté vers la rue Rocheblave sur 81 rues de comme it

de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démoutre dans un croquis annexé aun acte passé devant A. Doricourt, antien notaire, le fer mars 1853.

Baisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquèreur au moment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur, nov29—dec5,12,19,26—Jah1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le janvier 1911, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième Districi, portant le numéro municipal 1316 rue Teche, dans l'ilet Lamarque,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 105,462 — En vertu d'un writ de fiert factas qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire un dessus intutulée. Je procéderat à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 3if rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Prephiese rues Union et Gravier, dans le Prephiese décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 56, sar un plan foit publième dans le propriété dans l'office de D. L. McKay, ancien notaire dans cette ville. Le dit lot mésurant vingt-sept pieds de face à la rue orléans par une profondeur de l'adjudigue di lot sont désignées par le numéro isot rue orléans.

Salsie dans le procès ci-dessus.

Conditions— Comptant: l'acquèreur au moment de l'adjudigue di lot let. Le dit lot mesure 31 pieds, du dit let. Le dit lot mesure 31 pieds, du dit let. Le dit lot mesure 31 pieds, du dit let. Le dit lot mesure 31 pieds, du dit let. Le dit lot mesure 31 pieds, du dit let. Le dit lot mesures de l'adjudigue dans le procès ci-dessus.

Salsie dans le procès ci-dessus.

Conditions— Comptant: l'acquèreur au moment de l'adjudigue dans le procès ci-dessus.

Conditions— Comptant: l'acquèreur au moment de l'adjudigue dans le procès ci-dessus.

Conditions— Comptant: l'acquèreur au moment de l'adjudigue dans le procès ci-dessus.

Annonce Judicales de deux alle en des de de l'acquère de l'acquèr

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achai.
LOUIS KNOP.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété amélio-

Sherif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le de-

100 v 29 -- dec 5, 12, 19, 26 -- jan 1, 2

AVIS AUX CREANCIERS

ex rel A. Brittin vs. City of New

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 14,004 — Di-vision E — Avis est par le présent don-mé aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéresaées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) ions (stis en out ou peuvent en avoir)
four lesquelles le compte final pré-lenté par Louis A. Hubert, receveur
dans cette affaire, ne serait pas ap-grouvé et homologué et les fonds dis-tribués conformément au dit compte.

Far ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Orestier.

L. A. HUBERT, Avocat.

In re Crockett Avency, Incorporated, an Mauidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 105,888 — Di-vision A — Avis est par le présent don-né aux créanciers de ceste affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rai-sons (3'ils en ont en peuvent en avecte.) s'ils en ont ou peuvent en avoir) esquelles le compte final présenté Gustave Kopp, Fred W. Sutter et Weiss, liquidateurs de cette af-ne serait pas approuvé et homo-

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Grefflet.
SOL WEISS, Avocat.

nov20,30-dec5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3932 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.

Mile Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroise d'Orléans — No. 106,965 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus initulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec cuites les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'ilet No. 485, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par l. E. Seghers et fils, voyers, daté du ler Décembre 1904, et joint à un acte pasé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, t27 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Padépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—des5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, formant le coin des rues Sud Johnson et Erato, dans l'îlet des rues Galvez et Thalie.

Frank B. Twomey vs. William Nunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1911, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, pertant les numéros municipaux 225-2127 rue Oriéans, eatre Rocheblave et Tonti.

Ladustrial Homestend Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106,542 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour clivile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les roisse d'Oriéans — No. 106,542 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui rest les améliorations qui s'y trouvent ét coutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dessus nittulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Cour circis, No. 311 rue Baronne, entre les mettre de cette ville, à savoir:

Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour cirvile de cette ville, ventre les améliorations qui s'y trouvent et de vente qui y appartiennent, situé de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour cirvile de cette ville, ventre les mes ur les ville, designé par le No. 10, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchere public, et de cette ville, designé les améliorations qui s'y trouvent et ville, ventre les circ suite des des propriétés s'un retain lot de terre, avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le l'enchère public, et le cour de l'enchere public, et le des des propriétés s'un plan dressé par l'honorable Cour cité de cette ville, designé par le No. 2, dans l'affaire ci-dessus intitulée, l'enchere public de cette ville, des signé par les viux de l'enchere

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Nov. 21, 28—Dec. 5, 12, 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1804 rue Orleans, entre les rues Roman et

The Title and Mortgage Guarantee Company, Limited, vs. Sofur Ally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans—No. 106.345—En verd'un writ de saiste et de vente dut m' de diresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le proigns i affaire ci-dessus intitulée, le pro-éderal à la vente à l'énean à la Bourse les Propriétés Possiones à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gra-vier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessous dé-crites à savoir:

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et avec tous les droits, privileges, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent quelque façon, situé dans le Deuxié

ANNONCE JUDICIAIRE.

cembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District. portant le numéro 7524 rue Jeannette. dans l'ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

feutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari,

COUR CIVILE. DE. DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans—No. 106,336—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de l'istrict pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Eupon et Gravier dans le Premier cières No. 311 rue fiaronne entre les rues l'unon et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, avec les bâtilisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'illet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillsry et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes paralièles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 180 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 180 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Roussel, passé devant Bussière Rouen, notaire, le 17 Février 1905. rues Union et Gravier dans le Premier

passe devant bussiere houen, noisire, le 17 Pévrier 1905. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cant du prix d'achai.

LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Parolase d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,23—des6,12,19,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliérés du Septième District, portant le muméro municipal 1233 rue Fern, entre les rues Oak et Pium.

William S. Parkerson vs. Mme Ella H. Hall, veuve de Joseph F. Joor, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans -- No. 105,805 -- Bn vartu d'un writ de saisse et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, enure les rues Union et Gravier, dans 16 Premier District de cette ville, JEUDI, 4 décembre 1913, à midl, la propriété ciaprès décrite à savoir:

après décrite à savoir:

ter. Une certaine pièce ou parcelle de terre, situé dans se Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 154, borné par les rues Fern (autrefois Washington). Burdette, Oak (autrefois Quatrième) et Plum, et mesure trente pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington), sur cent pieds en profondeur entre lignes paraileles; la dite parcelle de terre comprent la partie de face du lot No. quinze, sur un croquis joint pour référence à un acte passé devant Fred Deibel, notaire, le 7 février 1888.

devant Fred beibel, notaire, le 7 février 1888.

2. Une autre certaine pièce ou parcelle de terre, stuée dans le même district, et liet, que la propriété premièrement ci-dessus décrite; la dite parcelle de terre est composée de la moitié du lot No. quatorze, la plus proche et adjoignant le No. quinze, et mesure quinze pièds de face à la rue Washington (actuellement Fern) sur cent piède profondeur entre lignes parallèles.

3. Une autre pièce ou parcelle de terre, située dans le même district et carré que les deux pièces ci-dessus décrites, commençant à une distance de quarante cinq pièds de la rue Plum, désigné comme lot à et adjoignant le loi No. douze, mesurant ving pieds sur une ligne s'étendant du lot No. douze courrant vers la rue Fern sur une profondeur entre lignes parallèles de quarante cinq pieds. Le ort iot ou parcelle de terre est pris de et forme partie de l'arrière des lots No. quatorze et quinze, suivant un croquis join à un acte de vente devant Jas. J. Woulfe, notaire, daté du 13 février 1907, ainai que toutes les batisses et améliorations sur toutes les dites propriétés, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et usufruits et dépendances, qui y appartiement ou en dépendent de quelques façons.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achas.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil. Paroisse d'Oriéans.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Parolase d'Uriéans,
STERLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur,
nov-2,7,14,21,28déc-4

ANNONCE JUDICIAIRE.

jente par le shérif Vendredi. 24 4ê cembre 1913, de propriétés amélierées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les auméros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Albert L. Stewart vs. Engine Joseph. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans - No. 108,509 d'irleans, dans l'affaire chdessus in-titulée, le procèderal à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des proprié-tés foncières, 311 rue Baronne, entre les tès foncières, 31i rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le ter District de cette ville, le VENDREDI, 36 décembre 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ille No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Oriéans, Rocheblave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenent à Mile Katherine Dorgenois, appartenant à Mile Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorhuit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et a trente-cinq de la rue nocheblave, et a treme-cinq pieds de large a l'arrière. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquèreur devant déposer au moment de l'adju-divation dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER, Avocats pour le demandeur, nov22,23,28—dec5,12,19,26

'e**nte** d'une propriété de valeur du Sixième District portant le No. 2816 rue Upperline, ontre les rues Clara et Willow

Garman-American Momestead vs. Syl vester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 165,874 — En vertu d'un writ de mainie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affatre et-dessus intituje procederat a vendre a l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre roncieres, pro. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Pre-mier District de cette ville, le JRUDI, 11 décumbre 1913, à midi, la propriété ct-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes on certain for de terre, avec duces, les amédiorations qui s'y trouggie, ainsi que tous les droits qui en dépendent, situé dans le Sixieme District de cetie ville, désigné par le No. 18 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, sur processions de la carré de la carre de la carré de la carré de la carre de la c

Upperline sur une profonde pieds entre lignes parallèles. s dans l'affaire ci-dessus. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ROGER MHUNIER, Avocat pour le demandeur. ROY7,14,91,98—decă,11



NUNN & Co. 3319. -- New Yort

VENTES A L'ENCAN

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAPRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No. Clara et Willow.

vester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUP la Pa roisse d'Orléans—No. 105,875—En verte d'un writ de saisie et de vente qui m'i roisse d'Orléans—No. 105,875—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières. No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les privilèges qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 19 du carré No. 664, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert; sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer, annexé pour référence à un acte de vente par "The Carrollton Land Co. Ltd.," à Sylvester White, passé devant J. F. Meunier, notaire publie, le 12 octobre 1910, D'après ce croquis, le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesure 30 pieds de face à la rüe Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans. ROGER MEUNIER, Avocat pour le demandeur. nov7,14,31,28—dec5.11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Premier District portant le No. 2306 rue Palmyre, entre l'avenue Ha

lames Brown vs. Mme Mary Esther Cain, épouse de F. J. Rolland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,136 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1943, à midi, la propriété ci-aprés décrite à savoir:

décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, saué dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 681, hormé par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et meeurant 20 pieds de face à la rue Palmyre sur 130 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devrs au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour le demandeur. Avocats pour le den nov7,14,21,28—dec5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant les Numéros 2828 et 2830 rue Upperline, entre Clara

Security Building and Loan Association vs. William H. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,273 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus initulée, le procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues l'inion et Gravier, dans le Preles rues Union et Gravier, dans le Pre-mier District de cette ville, JEUDI, le 11 décembre 1913, à midi, la propriéte ci-après décrite à savoir: Un lot de terre avec bâtisses, etc. Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'Îlet No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, désigné par le No. 15 suvant un plan de Charles G. del Isle, voyer, date du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carrollton Land and Improvement, Limited", passé devant Bus. Rouen, notaire public, le 16 décembre 1904, en vertu duquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles. paraneies. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un

dépôt de dix pour cent du prix d'acha LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orienns.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
nov7.8,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District, portant les Nos. 1119 et 1121 rue Port, entre Robertson et Villeré.

Excelsion Homestead Association Léonard Duplessis. COUR CIVILE LE DISTRICT pour la Pa 'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honoravie Cour Civité de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus initulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières. No. 311 rue Baronne, entre Union et Oravier, dans le Premier District de cotte ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à mid la propriété ci-après décrite à decrite à mid la propriété ci-après décrite à erison. St. Ferdinand et Port, mesuran 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face la rue Port sur 106 pieds 6 pouces de profondeur contre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant: l'acquièreu devra au moment de l'adjudicatio faire une dépot de dix pour cent. LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. CONRAD 0. COLLINS, Avocat pour la demanderesse. nov7.8,14,21,28—dec6,11

AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la Pa-

Par order de la Cour.
THOMAS CORNELL, Graffier
HALL, MONROB & LEMAN, Avocats.
nov29—dec3,8

LABEILLE

Nouvelle-Orléans

EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE. EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An | \$4.50-6 Mois | \$2.25-3 Mois | \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

\$12.15-Un An | \$6.10-6 Mois | \$3.05-3 Mois | \$1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE. PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$150 - - 6 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.35 - - 4 Mois Les Abonnements Partent du ler et du 15 de

EDITION DU DIMANCHE

Chaque Mois.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express